

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2022)
Heft: 6

Artikel: Le F-35A protégera le ciel helvétique
Autor: de Quattro, Jacqueline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035377>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Politique de sécurité

Le F-35A protégera le ciel helvétique

Jacqueline de Quattro

Conseillère nationale, PLR/VD

Les turbulences ont été fortes et répétées. Mais le F-35A les a traversées sans dommage. L'avion de combat américain pourra voler dans le ciel helvétique. Après le Conseil des Etats, le National a donné son feu vert au Conseil fédéral pour l'achat de 36 chasseurs. Berne a donc signé avec Washington le contrat d'acquisition. N'en déplaise aux socialistes et aux Verts.

La discussion au National a été très vive. Le camp rose-vert a mené un véritable réquisitoire contre le F-35A, disant tout le mal qu'il pensait de l'avion américain. Un avion qui n'est fait pour la Suisse, qui servira à transporter l'arsenal nucléaire de l'OTAN. Socialistes et Verts ont relayé les arguments excessifs du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA). En vain.

Les attaques ont été particulièrement virulentes à l'encontre du Conseil fédéral, cherchant par tous les moyens à discréditer le choix de notre gouvernement. Ils ont ainsi critiqué la procédure d'évaluation, les coûts réels et la gestion des risques, recourant à des arguments extrêmes et parfois mensongers.

Pour la gauche et les Verts, la droite et les dirigeants de l'armée ont forcé le discours sur les risques encourus par la Suisse. La guerre en Ukraine est une guerre locale qui ne peut pas arriver chez nous. Il estime que dans ce dossier tout n'est qu'approximations et erreurs.

La ministre de la défense, Viola Ahmerd a aussi été violemment prise à partie. Socialistes et Verts l'accusent d'avoir caché la vérité au Conseil fédéral ainsi qu'à ses homologues français lors des négociations, d'avoir fait pression sur le comité de l'initiative populaire contre le F-35 (stop F-35) interférant à coups d'ultimatums, d'avoir dépassé son rôle de conseillère fédérale.

Puis, le doute a été jeté sur la question financière. Les adversaires du F-35A ont fait le procès des frais

d'exploitation, brandissant la menace de dépassements exorbitants. La clause sur les prix fixes a elle aussi été remise en cause.

La confiance de la majorité de droite et du centre droit dans le F-35A n'a pas été ébranlée par ces accusations. Elle a été convaincue à la fois par les réponses et les explications de la ministre de la défense, Viola Ahmerd, ainsi que par les rapports du Contrôle fédéral des finances, des commissions de gestion et des finances du National qui ont enquêté.

Les organes de contrôle constatent qu'il n'y a pas eu de manquement dans l'évaluation technique. Elle s'est déroulée conformément au droit et Armasuisse a pris les mesures nécessaires pour garantir l'égalité de traitement des soumissionnaires.

Et contrairement à ce qui a été prétendu, la Suisse a pu négocier des prix fixes. Plusieurs documents et déclarations confirment que l'accord sur l'achat de 36 F-35A par notre pays a été passé sous la forme d'un contrat à prix fixe incluant le renchérissement aux Etats-Unis.

Le F-35A est le bon choix pour la Suisse. Il est de loin l'avion le moins cher, le meilleur du point de vue technologique et le plus adapté à nos besoins. Au grand dam du camp rose-vert qui voit ainsi son initiative populaire « Contre le F-35 (stop F-35) », lancé au lendemain du scrutin populaire du 27 septembre 2021 en faveur des nouveaux avions de combat perdre tout son sens.

En disant oui au F-35A, le Parlement respecte la volonté populaire et donne un signal fort à notre politique de sécurité. Une des conditions essentielles d'un Etat de droit souverain, d'une vie libre, d'une économie prospère. Seule une Suisse forte peut garantir à sa population la liberté, la démocratie et les droits fondamentaux.

Face à la situation géopolitique actuelle, le Conseil fédéral et le Parlement ont pris leurs responsabilités. Contrairement aux adversaires du F-35A, ils n'ont pas voulu engager notre pays dans une aventure périlleuse. La guerre est de retour en Europe. Notre pays doit être prêt à affronter les risques d'aujourd'hui et de demain.

J. d. Q.